



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lundi 3 mai 2021

Comme annoncé lors de l'interview du Président de la République, les 4 organisations professionnelles ont eu une réunion de travail avec les ministres Bruno Le Maire, ministre de l'économie, des finances et de la relance, Elisabeth Borne, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et Alain Griset, Ministre délégué chargé des petites et moyennes entreprises ce jour pour travailler à la définition du meilleur accompagnement économique possible dès la première phase de réouverture des terrasses des restaurants le 19 mai.

Les quatre dispositifs d'aides ont été évoqués : fonds de solidarité, exonération des cotisations patronales, crédit de cotisation salariales et activité partielle.

Tous ces dispositifs seront maintenus après la réouverture du 19 mai, les organisations professionnelles et le Gouvernement travaillant ensemble à la meilleure articulation possible entre dégressivité calendaire et dégressivité en raison de la perte du chiffre d'affaires afin de pas compromettre la survie des entreprises à l'occasion d'une reprise d'activité qui sera disparate selon les établissements et les destinations.

De prochaines réunions vont se tenir dans les jours qui viennent avant une communication officielle du Gouvernement sur les dispositifs de soutien pour le secteur HCR. Une clause de revoyure fin août a été fixée afin d'apprécier la situation.

« L'objectif pour les organisations professionnelle est de trouver la recette d'une réouverture réussie avec les justes quantités d'ingrédients nécessaires en termes de Fonds de Solidarité, de crédit de cotisations et d'activité partielle afin que la réouverture aux clients et la sortie progressive des aides soit digeste pour tout le monde. »

Contacts presse

UMIH Ophélie Rota 06.82.82.95.82 / Charlotte Le Moniet 07.87.02.69.66

GNI Franck Trouet 06.73.86.66.65